

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 5

Révision: 23.03.2017

*

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Powder Filler 2 mm Comp B**

Code du produit: 70412

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Couche époxy
Durcisseur

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH
Lechstraße 28
D 90451 Nürnberg

Tel. +49(0)911 - 642960
Fax. +49(0)911 - 644456
e-mail info@akemi.de

Service chargé des renseignements:

Laboratoire

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik GmbH
Tel. +49(0)911-64296-59
Horaires de bureau :
du Lundi au Jeudi de 7 :30 à 16 :30
le Vendredi de 7:30 à 13:30
+33 (3) 883 737 37
Centre Anti-Poisons
Hôpitaux Universitaires
de Strasbourg
BP 426
67091 Strasbourg Cedex

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS08 danger pour la santé

Muta. 2

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1B

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Dam. 1

H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS07

Skin Sens. 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 5

Révision: 23.03.2017

Nom du produit: Powder Filler 2 mm Comp B

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger

GHS05 GHS07 GHS08

· Mention d'avertissement

Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Formaldehyde, polymer with 1,3-phenylenebis(methylamine) and phenol
 phénol
 m-phénylenebis(méthylamine)
 Aminosilane

· Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
 P260 Ne pas respirer les vapeurs.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **2.3 Autres dangers**· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.
 · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 5

Révision: 23.03.2017

Nom du produit: Powder Filler 2 mm Comp B

(suite de la page 2)

CAS: 57214-10-5 NLP: 500-137-0	Formaldehyde, polymer with 1,3-phenylenebis(methylamine) and phenol  Skin Corr. 1B, H314  Skin Sens. 1, H317  Aquatic Chronic 3, H412	25-50%
CAS: 100-51-6 EINECS: 202-859-9 Numéro index: 603-057-00-5 Reg.nr.: 01-2119492630-38-0000	Alcool benzylique  Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332; Eye Irrit. 2, H319	<10%
CAS: 1477-55-0 EINECS: 216-032-5 Reg.nr.: 01-2119480150-50-xxxx	m-phénylenebis(méthylamine)  Skin Corr. 1B, H314  Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317  Aquatic Chronic 3, H412	1-5%
	Aminosilane  Eye Dam. 1, H318  Skin Sens. 1, H317	1-5%
CAS: 108-95-2 EINECS: 203-632-7 Numéro index: 604-001-00-2	phénol  Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331  Muta. 2, H341; STOT RE 2, H373  Skin Corr. 1B, H314	1-5%
CAS: 1308-38-9 EINECS: 215-160-9 Reg.nr.: 01-2119433951-39-0000	trioxyde de dichrome substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	<1%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**· 4.1 Description des premiers secours****· Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
 Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
 Amener les sujets à l'air frais.

· Après inhalation:

Position et transport en position latérale stable.
 Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
 En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
 En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
 Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Dyspnée
 Migraine
 Etourdissement
 Vertiges
 Toux
 Nausées

· Risques

Risque d'incidents respiratoires.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 5

Révision: 23.03.2017

Nom du produit: Powder Filler 2 mm Comp B

(suite de la page 3)

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Oxyde d'azote (NOx)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· Équipement spécial de sécurité:

Porter un vêtement de protection totale.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

· Autres indications

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir par moyen mécanique.

Utiliser un neutralisant.

Assurer une aération suffisante.

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 5

Révision: 23.03.2017

Nom du produit: Powder Filler 2 mm Comp B

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Tenir les récipients hermétiquement fermés.
Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.
Eviter la formation d'aérosols.
N'employer que dans des secteurs bien aérés.

- **Préventions des incendies et des explosions:**

Aucune mesure particulière n'est requise.

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- **Stockage:**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Stocker dans un endroit frais.
Ne conserver que dans le fût d'origine.
Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

- **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec des acides.
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
Ne pas stocker avec les aliments.

- **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.

- **Classe de stockage:**

8

- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

- **8.1 Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

1477-55-0 m-phénylènebis(méthylamine)

VME Valeur momentanée: 0,1 mg/m³

108-95-2 phénol

VME Valeur momentanée: 15,6 mg/m³, 4 ppm
Valeur à long terme: 7,8 mg/m³, 2 ppm
M2, Risque de pénétration percutanée

1308-38-9 trioxyde de dichrome

VME Valeur à long terme: 2 mg/m³
en Cr

- **DNEL**

108-95-2 phénol

Oral	DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,4 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,4 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Langzeit-wiederholt)	8,0 mg/m ³ Air (ARB) 1,32 mg/m ³ Air (BEV)

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 5

Révision: 23.03.2017

Nom du produit: Powder Filler 2 mm Comp B

(suite de la page 5)

· PNEC**108-95-2 phénol**

PNEC (wässrig)	2,1 mg/l (KA) 0,00077 mg/l (MW) 0,0077 mg/l (SW)
PNEC (fest)	0,136 mg/kg Trockengew (BO) 0,00915 mg/kg Trockengew (MWS) 0,0915 mg/kg Trockengew (SWS)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**· Équipement de protection individuel:· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après une manipulation du produit.

· Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre provisoire:

Filtre A/P2

· Protection des mains:

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 5

Révision: 23.03.2017

Nom du produit: Powder Filler 2 mm Comp B

(suite de la page 6)

Les directives relatives à l'utilisation du produit référencé sous «gants protecteurs» doivent être conformes aux spécifications CEE-Directive 89/686/EEG et à la Norme EN374 qui en résulte, comme par exemple le type de gant indiqué ici-après. Lors des essais conformes à la EN374 dans les laboratoires de la société KCL avec des échantillons tests de différents types de gants recommandés, ceux-ci ont évalués les temps pendant lesquels le gant est résistant aux substances chimiques. Ces recommandations sont valables uniquement pour le produit livré et cité dans la fiche de sécurité et pour la fonction indiquée. En cas de dissolution dans ou lors du mélange avec d'autres substances et en cas de conditions non-conformes à la Norme EN374, il est vivement recommandé de contacter le fournisseur des gants CE-approuvés (par exemple KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).

recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection

préventive et avec utilisation des gants de protection:

STOKO EMULSION (<http://www.stoko.com>)

recommande la crème de protection de la peau suivante pour un suivi purifiant de la peau après manipulation:

SLIG SPEZIAL (<http://www.stoko.com>)

recommande la crème protectrice suivante pour un suivi soignant de la peau après travail:

STOKO VITAN (<http://www.stoko.com>)

· Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Valeur pour la perméabilité: $\text{taux} \leq 6, 480 \text{ min}$

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc

Butoject (KCL, Art_No. 897, 898)

· Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Butylcaoutchouc

Butoject (KCL, Art_No. 897, 898)

Caoutchouc fluoré (Viton)

Vitoject (KCL, Art_No. 890)

Caoutchouc nitrile

Camatril (KCL, Art_No. 730, 731, 732, 733)

· Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Gants en tissu épais

Gants en cuir

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 5

Révision: 23.03.2017

Nom du produit: Powder Filler 2 mm Comp B

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme:

Pâteuse

Couleur:

Vert

· Odeur:

Aminée

· valeur du pH:

non applicable

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 205 °C

· Point d'éclair

100 °C

· Température d'inflammation:

435 °C

· Température de décomposition:

> 250 °C

· Température d'auto-inflammabilité:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif.

· Densité à 20 °C:

1,66 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Pas ou peu miscible

· Viscosité:

Dynamique à 20 °C:

9000 mPas

Cinématique:

Non déterminé.

non applicable

· Teneur en solvants:

Solvants organiques:

9,1 %

· 9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique

· Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Forte réaction exothermique aux acides.

Réactions aux agents d'oxydation puissants.

· 10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.5 Matières incompatibles:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Gaz/vapeurs corrosifs

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 5

Révision: 23.03.2017

Nom du produit: Powder Filler 2 mm Comp B

(suite de la page 8)

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Acute Toxicity Estimates)

Oral	LD50	5244 mg/kg
Dermique	LD50	14439 mg/kg
Inhalatoire	LC50/4 h	71,2 mg/l

108-95-2 phénol

Oral	LD50	300 mg/kg (mouse) 317 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	630 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	316 mg/l (rat)

· Effet primaire d'irritation:

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)· Mutagénicité sur les cellules germinales

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**· 12.1 Toxicité**· Toxicité aquatique:**108-95-2 phénol**

EC50/24h	21 mg/l (BO)
EC50/96h	61,1 mg/l (green alge)
EC50/48h	3,1 mg/l (daphnia magna)
LC50/96h	8,9 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Effets écotoxiques:· Remarque:

Toxique chez les poissons.

· Autres indications écologiques:· Indications générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
 Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
 Toxique pour les organismes aquatiques.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 5

Révision: 23.03.2017

Nom du produit: Powder Filler 2 mm Comp B

(suite de la page 9)

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

· **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

20 00 00	DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCEs, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT
----------	--

20 01 00	fractions collectées séparément (sauf section 15 01)
----------	--

20 01 27*	peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses
-----------	--

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

· **Produit de nettoyage recommandé:**

Alcool

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

· **ADR, IMDG, IATA** UN1760

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· **ADR** 1760 LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (m-phénylenebis(méthylamine))
CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (m-phénylenebis(méthylamine))

· **IMDG, IATA**

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· **ADR**



· **Classe**

8 (C9) Matières corrosives.

· **Étiquette**

8

· **IMDG, IATA**



· **Class**

8 Matières corrosives.

· **Label**

8

14.4 Groupe d'emballage

· **ADR, IMDG, IATA** III

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 5

Révision: 23.03.2017

Nom du produit: Powder Filler 2 mm Comp B

(suite de la page 10)

14.5 Dangers pour l'environnement:

· Marine Pollutant: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

· Indice Kemler: 80
 · No EMS: F-A,S-B
 · Stowage Category A
 · Stowage Code SW2 Clear of living quarters.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR
 · Quantités limitées (LQ) 5L
 · Quantités exceptées (EQ) Code: E1
 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
 Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

· Catégorie de transport 3
 · Code de restriction en tunnels E

· IMDG

· Limited quantities (LQ) 5L
 · Excepted quantities (EQ) Code: E1
 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
 Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 1760 LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (M-PHÉNYLENEBIS(METHYLAMINE)), 8, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· Directive 2012/18/UE
 · Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

· Prescriptions nationales:

· Indications sur les restrictions de travail: Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
 Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

· Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.
 · VOC EU 158,2 g/l

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes H301 Toxique en cas d'ingestion.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 5

Révision: 23.03.2017

Nom du produit: Powder Filler 2 mm Comp B

(suite de la page 11)

H311 Toxique par contact cutané.
 H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H331 Toxique par inhalation.
 H332 Nocif par inhalation.
 H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Service établissant la fiche technique:

· Contact:

· Acronymes et abréviations:

Laboratoire

Elke Hake

Fon ++49 (0)911 64296-59

@mail E.Hake@akemi.de

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Muta. 2: Mutagénicité sur les cellules germinales – Catégorie 2

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3